

Covid, gestes barrières, éducation prioritaire...

Pourquoi fermer des classes dans la Somme ?

« En des circonstances si exceptionnelles, on ne fera pas une seule fermeture de classe, en milieu rural, à l'école primaire, sans l'accord du maire. »

Jean-Michel Blanquer,
ministre de l'Éducation nationale,
27 mars 2020

« Depuis la rentrée 2020, aucune fermeture de classes ne s'est faite dans les communes de moins de 5 000 habitants sans l'accord du maire. Il n'y a pas de raison que cela change. »

Nathalie Elimas,
secrétaire d'État à l'Éducation prioritaire,
3 février 2021



Ces deux déclarations, pourtant cohérentes, ne sont pas suivies des mêmes faits à un an d'intervalle. Alors que la pandémie n'est pas terminée, et qu'il est difficile d'imaginer qu'elle le sera à la rentrée, des fermetures de classes sont envisagées dans la Somme : à Amiens (Jules Barni, Albert Roze, Condorcet), Abbeville (Thuison), L'Étoile, Flixecourt, Saint-Léger-lès-Domart, Saleux, Berteaucourt-les-Dames, Ailly-le-Haut-Clocher...

François Ruffin, député de la Somme, rencontrera la direction académique en compagnie de parents d'élèves pour tenter d'éviter ces fermetures, et demander des ouvertures de classe là où ça semble nécessaire.

**RASSEMBLEMENT LUNDI 15 FÉVRIER
DEVANT LE RECTORAT - 12H**

(20 boulevard d'Alsace-Lorraine - Amiens)

**Venez prendre la parole, témoigner, défendre vos écoles !
Avec soupe et café pour tout le monde !**

